

CONFLITS INTERNES ET DEPLACEMENTS DE POPULATIONS EN AFRIQUE : LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Par Benjamin ZANOU, Statisticien-Démographe
20 BP 1017 Abidjan 20 (Côte d'Ivoire), tél : (00225) 08824545/02696425
Email : ca.zanou@yahoo.fr / bzanou@hotmail.com

I - CONTEXTE

Dans son rapport 2010 (Aperçu opérationnel sous-régional 2010 - Afrique occidentale), le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (UNHCR), indique que l'Afrique occidentale abrite toujours des populations réfugiées de longue date, car certains pays de la sous région sont sujets à des conflits politiques ou ont des difficultés à soutenir leur effort de redressement post-crise. La crise économique mondiale, en provoquant la hausse du prix des produits de première nécessité, a rendu vulnérable les habitants de la sous région, en particulier les déplacés. Ces problèmes ont entraîné une augmentation des mouvements migratoires à l'intérieur de la sous région et pourraient pousser la migration hors du continent africain a soutenu le rapport.

Selon la même source, environ 150 000 réfugiés principalement ivoiriens, ghanéens, libériens, mauritaniens, sénégalais et togolais, sont dispersés dans plusieurs pays d'Afrique occidentale, à la fois dans les campagnes et dans les zones urbaines. Mais, comme l'indique le rapport de l'UNHCR, les difficultés socio-économiques que connaît la sous-région font gravement obstacle à l'autosuffisance des réfugiés. Au Libéria par exemple, l'intégration sur place est parfois entravée par la pénurie de biens fonciers et le manque d'accès à la terre, contrairement à ce qui se produit en Sierra Leone. Les espoirs irréalistes de certains réfugiés, concernant leur réinstallation dans un pays tiers, contrarient les efforts visant à promouvoir d'autres solutions durables, telles que le rapatriement librement consenti ou l'intégration sur place. Le rapport souligne par ailleurs que l'équilibre politique précaire qui caractérise plusieurs pays influe sur les priorités des Etats et sur la capacité à préparer des solutions durables.

S'agissant de la Côte d'Ivoire, pays de paix et de prospérité sous le règne de Félix Houphouët-Boigny, de 1960 à 1993, les difficultés ont commencé dès les années 1980 conduisant ses dirigeants à adopter un programme d'ajustement structurel. Mais, cette réforme économique n'a pas empêché la Côte d'Ivoire d'entrer dans une tourmente de crises multiformes depuis le début des années 1990. Pendant les vingt premières années de son indépendance, l'Etat de Côte d'Ivoire tirait ses principales recettes de l'exportation du cacao dont le pays est le premier producteur mondial, du café (troisième producteur mondial), du bois, et du coton. Ce commerce extérieur a permis au pays d'avoir une croissance économique soutenue que certains ont qualifié de « miracle ivoirien ». Le niveau de développement de la Côte d'Ivoire va attirer de nombreux ressortissants des pays voisins, notamment des Burkinabè, Maliens et Guinéens. Analphabètes pour la plupart, ils sont installés à majorité dans la zone forestière au sud du pays comme main d'œuvre agricole dans les plantations industrielles et villageoises. Avec la facilité d'accès à la terre, certains deviendront par la suite, des producteurs agricoles.

Aux difficultés économiques liées à la mévente des produits d'exportation, en particulier le café et le cacao, ce sont ajoutées des revendications d'ordre politique. Le multipartisme a été rétabli et ce fut le début d'une crise qui dure depuis 1990.

A la mort de Félix Houphouët-Boigny en 1993, ses successeurs n'ont pas su gérer les problèmes liés au passage du parti unique au multipartisme, ni le maintien de la cohésion sociale, ni les difficultés économiques liées à la détérioration des termes de l'échange entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Les soubresauts sociopolitiques ont connu un certain nombre de pics sur la période ; il s'agit de : les troubles sociopolitiques du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire de 1999, la rébellion armée de 2002 et la crise postélectorale de 2010, pour ne citer que les plus importants. Toutes ces crises ont occasionné des déplacements de populations aussi bien à l'intérieur que vers l'étranger.

II - LES CRISES ET LEURS CONSEQUENCES

Cette communication se propose de décrire ces crises et les mouvements de personnes qui les ont accompagnées, ainsi que leur impact sur les populations, en particulier, les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants.

2.1 - TROUBLES SOCIOPOLITQUES DU SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE EN 1999

Le Sud forestier de la Côte d'Ivoire abrite une importante communauté étrangère, mais également des allochtones ivoiriens dont la présence se justifie par la recherche de terres de culture. La majorité d'entre eux (nationaux comme non nationaux) travaillent dans l'agriculture, soit comme planteurs autonomes, soit comme manœuvres des plantations industrielles ou individuelles. Après l'Est de la Côte d'Ivoire, le front pionnier de production du café et cacao s'est déplacé à l'Ouest, puis au Sud-ouest. La raréfaction de la terre ajoutée à la crise économique dont souffre le pays depuis plus d'une décennie va provoquer le soulèvement des Kroumen, autochtones de la région du Sud-ouest contre les occupants de leurs terres.

Jusqu'au milieu des années 1990, les Kroumen et les allogènes de la région vivaient en parfaite harmonie. Les premiers étaient considérés comme les tuteurs des seconds. La cohabitation était devenue difficile lorsque certains actes politiques ont amené les kroumen à revendiquer des droits sur leurs terres occupées par les autres. Les allogènes ayant résisté à ces revendications, il fallait trouver des raisons pour les mettre au dehors et prendre possession de leurs plantations. Ils étaient accusés de cultiver plus de terres que leurs tuteurs ne leur avaient accordées. A partir de là, un climat de méfiance s'est progressivement installé entre les deux communautés, conduisant au conflit armé de 1999.

Ainsi, à partir d'un fait banal, le conflit foncier de la Sous-préfecture de Tabou a éclaté en novembre 1999 dans un village appelé Besséréké provoquant plusieurs morts et de milliers de personnes déplacées appartenant à diverses communautés : Lobis, Burkinabé, Maliens, Dioula, Baoulé et autres. Certaines sources chiffrent ces départs à 30 000 personnes environ. Les Kroumen ont interdit la présence dans leur région, des personnes expulsées pendant sept (7) ans. Pendant que certains Burkinabè, Maliens ont pris le chemin de retour, les autres déplacés se sont dirigés vers les villes et villages proches et lointains de la Côte-d'Ivoire : San-Pedro, Sassandra, Soubré, Gagnoa, Méagui, Daloa, Duékoué, etc.

Au cours de la période interdite, certains refoulés ont tenté de repartir dans les localités où ils étaient avec l'intention de récupérer leurs plantations de café et cacao. Mais les autochtones les ont contraints à rester hors de la zone. Cependant, depuis deux à trois ans, on observe un retour timide des allochtones et étrangers. Ces retournés seraient essentiellement des hommes.

Depuis les événements de novembre 1999, les problèmes fonciers se sont aggravés et transformés en conflit intercommunautaire, particulièrement dans les régions Ouest et Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. D'après certains travailleurs humanitaires, il n'y a plus d'année où l'on ne signale une ou plusieurs attaques de villages ou campements de cette zone, provoquant des morts, et des déplacés.

Cette situation fut aggravée d'une part, par les mouvements des réfugiés Libériens entre les deux pays depuis le début de la guerre en 1989, et d'autre part, par les crises armées de 2002 et de 2010/2011, de sorte que la région est plongée dans une instabilité dont les conséquences économiques et alimentaires sont importantes.

2.2 - LA CRISE POLITICO-MILITAIRE DE 2002

Le 19 septembre 2002, des soldats rebelles tentent de prendre le pouvoir en Côte d'Ivoire en attaquant les villes de Korhogo (Nord), Bouaké (Centre) et Abidjan (Sud). La résistance opposée par le pouvoir en place à Abidjan, les ont obligées à se replier sur les deux autres villes. Progressivement, la rébellion a occupé environ 60 % du territoire national, coupant en deux zones, le pays : la zone Centre-Nord-Ouest (CNO), tenue par elle et le sud, tenu par les Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI). Par la suite, la rébellion prendra le nom de Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN).

Des négociations entamées à Marcoussis (France) en 2003 et poursuivies à Accra1, Accra2 et Accra3 (Ghana) et à Pretoria (Afrique du Sud) jusqu'en 2005 n'ont pas donné de résultats tangibles. Les accords signés à ces rencontres n'ont jamais été appliqués par toutes les parties en présence.

Dans sa résolution 1528 du 27 février 2004, le Conseil de sécurité des Nations Unies a autorisé la formation de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Ainsi, A partir de 2004, une forte présence internationale constituée d'une force française appelée Licorne et celle de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), ECOMORG, est observée. Cette force dite impartiale, s'est interposée entre les belligérants pour empêcher le pays de sombrer dans une guerre civile.

Entre temps, en novembre 2004, le gouvernement qui voulait en finir avec la rébellion décide d'une offensive baptisée « opération Dignité ». L'aviation des Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) a commencé des Bombardements sur la ville de Bouaké. Des combats terrestres opposent les Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) aux FANCI.

Dans la foulée, l'aviation ivoirienne a bombardé la base française de Bouaké, faisant neuf (9) morts et 37 blessés parmi les soldats français et un civil américain, selon la presse. C'est alors que le Président français, Jacques Chirac a donné l'ordre de riposter en détruisant tous les

moyens aériens militaires ivoiriens. En réaction à cette destruction, les partisans du Président ivoirien s'en sont pris aux intérêts français et aux Français vivant en Côte d'Ivoire. Toujours selon la presse, les militaires français, assiégés par la foule, ont ouvert le feu faisant 67 morts et plus d'un millier de blessés parmi les manifestants. C'est alors que plusieurs milliers d'Occidentaux, principalement des Français ont dû quitter la Côte d'Ivoire. A la mi novembre, environ 8 300 Français et 1 600 autres Européens avaient été évacués d'Abidjan.

Selon la presse qui cite une source gouvernementale, le décompte des blessés des manifestations du 6 au 11 novembre s'établit comme suit :

En ce qui concerne principalement les CHU de Cocody, Treichville et l'hôpital de Port Bouët,

- un total de 2 226 blessés dont 291 par balles (soit 13%) ;
- 10% des blessés l'ont été par armes de guerre, balles ou éclats d'obus ;
- plus de 10% des blessés l'ont été par l'effet de la manifestation (piétinement, chevrotine, blessures aux armes blanches) ; le ministère de la Santé n'a pas donné de chiffres concernant les morts.

Ailleurs dans le pays, on a enregistré :

- 9 morts et 29 blessés dont 21 par balles à Duékoué, où des manifestants et des militaires ivoiriens ont tenté de bloquer l'avance d'une colonne de blindés français
- 7 tués et 55 blessés dont 4 par balles à Gagnoa ;
- 1 mort et 91 blessés dont 1 par balle à Abobo ;
- 7 morts et 297 blessés dont 19 par balles à Yopougon.

La presse a précisé que ce bilan officiel ivoirien n'inclut pas les morts et blessés parmi les expatriés français vivant à Abidjan durant la nuit du samedi 6 novembre.

Dans une situation de non guerre et de non paix, le gouvernement a pris l'initiative de discuter directement avec la rébellion. C'est alors que sont intervenus, les accords politiques de Ouagadougou (Burkina Faso), le 04 mars 2007. À la différence des précédents accords, un dialogue direct s'est établi entre les deux parties belligérantes sous l'égide du président Blaise COMPAORE du Burkina Faso. L'accord global a conduit le président Gbagbo à nommer Guillaume SORO, secrétaire général des forces nouvelles, comme chef d'un gouvernement de transition. Une ordonnance proclamant une amnistie sauf pour les infractions économiques a été publiée le 12 avril. L'accord prévoit entre autres, l'organisation des élections précédée de la révision des listes électorales. Ainsi, commence une nouvelle ère politique pour la Côte d'Ivoire.

L'application de l'Accord de Ouagadougou ne sera pas faite sans difficulté. En effet, à plusieurs reprises, les belligérants sont retournés devant le facilitateur pour aplanir leurs divergences, au point où un accord complémentaire a été ajouté au texte principal.

Photo 1 : Casques bleus en Côte d'Ivoire



Sources : afriqinfos, 02/01/2011

Cette crise a entraîné le déplacement de nombreuses populations du Nord, de l'Ouest et du Centre vers le Sud, et a occasionné beaucoup d'atrocités. Une étude a été réalisée en 2005 par l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (l'ENSEA) avec l'appui financier de certaines Agences du Système des Nations Unies. L'objectif principal de cette étude était de «contribuer à l'approfondissement des connaissances de la situation des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des familles d'accueil par la mise à disposition des intervenants d'un ensemble d'informations fiables et utiles».

L'étude a été menée uniquement dans la partie gouvernementale (moitié sud du pays) dans cinq (5) départements, à savoir : Toulépleu, Duékoué, Daloa, Yamoussoukro et Abidjan. Ces résultats ont fait apparaître que 709 000 personnes se sont déplacées sur une population d'environ 17 millions. Pris à l'échelle nationale, les personnes déplacées ne représentent qu'environ 2,3 % de la population. Mais, quand on les rapporte aux populations de leurs départements d'accueil, leur importance apparaît : Ainsi, le département de Duékoué enregistre la plus forte proportion de PDI (35 %) dans sa population en 2005. Viennent ensuite, les départements de Yamoussoukro (17,9 %) et de Toulépleu (16,5 %), puis ceux de Daloa et d'Abidjan qui se tiennent avec respectivement (15,6 %) et (15,3 %) de personnes déplacées internes. Ces déplacées ont été accueillies dans des ménages et plus de la moitié d'entre eux (67,5 %) se trouvait dans le département d'Abidjan.

Concernant l'origine des déplacés, si Duékoué et Toulépleu ont reçu prioritairement ceux venus de l'Ouest du pays (plus de 90 % des déplacés accueillis), et Yamoussoukro, principalement ceux du Centre (plus de 77 % des déplacés accueillis), Abidjan n'a pas eu de choix. En effet, les personnes accueillies dans ce département proviennent aussi bien de l'Ouest que du Centre et du Nord du pays.

D'après les résultats de l'étude, la population des déplacés internes est composée de 48 % d'hommes contre 52 % de femmes. La supériorité numérique de la population féminine est

constatée dans tous les départements concernés par l'étude. De même, elle est dominée par les groupes d'âges 0-5 ans et 15-20 ans (13% chacun). En d'autres termes, ce sont les personnes les vulnérables (Femmes et enfants) qui sont les plus touchées par la crise.

La plupart des PDI se trouvaient dans des ménages d'accueil qui sont le plus souvent, les ménages des personnes qu'elles connaissaient (parents, amis, personnes du même village ou de la même région). Mais, malgré l'élan de solidarité manifestée par les ménages d'accueil, les déplacés internes sont en général mal à l'aise ; car, selon les résultats de l'étude, environ 3 d'entre eux sur quatre estiment que leurs conditions de vie se sont dégradées par rapport à la période d'avant la crise. Ces personnes restent vulnérables du point de vue économique, sanitaire, éducation des enfants, etc.

Dans le domaine de la santé, le rapport souligne « la précarité dans laquelle vivent les déplacés a eu une répercussion néfaste sur leur état morbide ; 49% des personnes déplacés affirment avoir souvent des problèmes de santé. A ceux-ci, il faudrait ajouter 22% qui reconnaissent avoir été constamment malades, victimes de divers traumatismes ou déplorant des carences divers » (KOFFI N. et al, 2006).

S'agissant de l'éducation, des enfants, les PDI éprouvent des difficultés à scolariser leurs enfants. « Au manque d'infrastructures déjà notable s'ajoutent la pléthore de candidats à la scolarisation à tous les niveaux de l'enseignement et le manque d'enseignants. Ainsi, 30 % de ces personnes scolarisables ne vont plus à l'école du fait de la crise. Parmi ces derniers on compte une proportion importante de personnes ayant arrêté sa scolarisation par manque de moyens financiers. L'aide de l'Etat demeure faible dans la mesure où moins de 2% des jeunes déplacés ont été pris en charge par des institutions mises en place par le Gouvernement » (KOFFI N. et al, 2006).

2.3 - LA CRISE POST-ELECTORALE DE 2010

Rappelons-le, la Côte d'Ivoire est en crise depuis le début des années 1990. Mais, le pic de 2002 a ouvert une plaie qui a du mal à se cicatriser, malgré les remèdes administrés par les spécialistes du domaine. En effet, de Marcoussis à Pretoria en passant par Accra, un accord dit de Ouagadougou (Capitale du Burkina Faso) a finalement été trouvé au mois de mars 2007. En application de cet accord, des élections présidentielles ont été organisées le 31 octobre 2010. De tous les candidats en compétition, les deux premiers ont été retenus pour un second tour le 28 novembre. A l'issue du second tour, le président sortant Laurent Gbagbo et son adversaire Alassane Ouattara ont tous deux revendiqués la victoire. L'un a prêté serment devant la Commission Electorale Indépendante (CEI) qui l'a proclamé vainqueur, et l'autre devant le Conseil Constitutionnel dont il tire sa victoire. Une grave crise s'en est suivie. Pendant six (6) mois, le pays était à feu et à sang.

Craignant pour leur vie, de nombreuses populations ont fui leur lieu de résidence pour des directions diverses. Certains ont effectué leur déplacement à l'intérieur du pays, tandis que d'autres ont choisi de traverser les frontières. Les déplacés de l'Ouest du pays par exemple, sont en partie restés dans leur région, alors que d'autres ont trouvé refuge dans les pays

voisins. Ainsi, selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), au mi mars, plus de 90.000 réfugiés de Côte d'Ivoire ont traversé la frontière avec le Liberia depuis le début de la crise ivoirienne, ce qui représente un "énorme défi" pour les infrastructures humanitaires dans le pays d'accueil a-t-elle précisé.

3.2.1 – Les déplacés internes

La ville d'Abidjan a connu le plus vaste mouvement de populations. En effet, on estime à plus d'un million, le nombre de personnes qui a changé de domicile. C'est la commune d'Abobo Gare qui fut le premier théâtre de combat entre un groupe armé dénommé «commando invisible» et les forces gouvernementales. Les habitants de la commune ont fui par milliers leur domicile. Certains ont regagné les paroisses de la commune, tandis que d'autres sont allés dans les quartiers proches comme Angré, les Deux Plateaux, alors que d'autres encore sont allés plus loin aux environs d'Abidjan, même à l'intérieur du pays. Dans leur progression, les combats ont atteint Williams Ville, Adjamé, Cocody, Koumassi et les autres communes de la capitale économique.

Photo 2 : Insécurité : Des familles fuient Abobo pour d'autres refuges



Source : Reuters, 25 /02/2011

Vers la fin de la crise, la Commune de Yopougon a été le théâtre de combats meurtriers ; puisqu'il semblerait que les miliciens et les mercenaires chassés des autres communes se sont regroupés dans cette commune pour défendre le régime déchu et leurs intérêts. Les populations de Yopougon comme celles des autres communes, ne se sentant plus en sécurité, ont pris la fuite.

Dans l'Ouest du pays, la situation est semblable à celle d'Abidjan. D'après un rapport du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de OCHA (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs), datant du 30 décembre 2010, on a enregistré 1 579 déplacés internes à Duékoué et 1157 à Danané.

Les déplacés internes, étaient soit sur des sites spéciaux (églises, temples, écoles, endroits aménagés, etc.) soit dans des familles d'accueil. Malgré la promptitude de la solidarité manifestée par le gouvernement, les ONG et autres associations, les conditions de vie dans ces endroits ont été difficiles. En nous fondant sur les reportages de la presse et de l'observation empirique, il ressort que ces personnes vivaient dans la précarité : la ration alimentaire fournie par les intervenants était insuffisante, les conditions d'hygiène et de salubrité étaient lamentables, à cause du manque ou de l'insuffisance d'eau et/ou du manque ou de l'insuffisance des sanitaires (latrines).

Dans les ménages, de façon générale, les conditions de vie étaient moins difficiles, mais parfois assez préoccupantes aussi bien pour les déplacés que pour ceux qui les ont accueillis. En effet, dans les zones d'accueil, (c'est le cas de la ville de Bingerville située à l'est d'Abidjan) la plupart des maisons étaient pleines, des familles de 3 à 5 personnes voient leur effectif passé du jour au lendemain à 8 ou 10, voire plus. On dénombrait parfois, une vingtaine de personnes dans le même ménage. Tous les espaces servaient de couchette : chambres à coucher, salon, véranda, etc. Pendant que les ressources s'amenuisent, le nombre de personnes à supporter augmentait.

Au sommet de la crise, les ménages d'Abidjan n'avaient plus accès aux denrées alimentaires (fermeture des marchés et des boutiques), et n'avaient non plus de moyens financiers (les principales banques étaient fermées depuis mi février). Ils avaient donc à relever le défi de nourrir plus de bouches avec peu de moyens. Dans ces conditions, les ménages vivaient au jour le jour avec ce qui s'offrait à eux. En plus des problèmes alimentaires, certains ménages avaient à faire face à la pénurie d'eau et d'électricité (dans certains quartiers, les bombardements ont endommagé des canalisations et des fils électriques, provoquant des coupures d'eau et d'électricité).

Des problèmes de santé étaient également au rendez-vous. Sans avoir des informations précises, on peut imaginer que les cas de maladies et de décès dans cette période ont été nombreux.

Au mi juin, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) estimait à environ 322 300, le nombre de déplacés internes. Les principales régions d'installation de ces déplacés étant l'Ouest (132 200), le Nord (62 700) et le Sud, particulièrement Abidjan (55 900). Au plus fort de la crise, cet effectif était estimé à plus de 500 000. Dans la seule ville de Duékoué, la Mission catholique abritait jusqu'à 50 000 personnes déplacées internes. Elles étaient sous la protection des troupes de maintien de la paix des Nations Unies.

Photo 3: Children at the Duékoué Catholic Mission, Côte d'Ivoire.



Source :UNHCR/Dewoelmont/2011

Photo 4 : Déplacés internes à Duékoué en 2011



Source : UNHCR/Dewoelmont /2011

Comme le montrent les photos 2, 3 et 4, la crise a particulièrement touché les femmes et les enfants. Ils constituent la majorité des personnes déplacées internes ; ce qui corrobore les résultats de l'étude menée par l'ENSEA en 2005 que nous avons mentionnée plus haut.

3.2.2 – Les déplacés externes

Dès le début de la crise (première semaine du mois de décembre), certaines personnes sentant leur sécurité menacée, en particulier les habitants de l'Ouest du pays, ont pris la route de l'exile. Dans cette zone, le flux des réfugiés vers le Libéria voisin était continu. Selon les organisations humanitaires, de 2000 vers le 10 décembre 2010, le nombre de réfugiés ivoiriens dans l'est du Libéria est passé à 18 000 vers la fin du même mois, puis à 50 000 le mois suivant, de sorte qu'au mois de mars 2011, leur nombre était estimé à 135 000. L'augmentation des combats et de l'insécurité a fait monter rapidement le nombre total de personnes déplacées en général, et celui des réfugiés au Libéria en particulier. Ces derniers proviendraient pour la plupart des régions de Guiglo, Duékoué, Brolequin, Toulépleu et Danané.

A l'image des déplacés internes, la majorité des réfugiés était des femmes et des enfants : environ 55 % d'entre eux étaient des femmes, alors que 62 % étaient âgés de moins de 18 ans, selon les organisations humanitaires.

Pendant que certains Ivoiriens fuyaient vers le Libéria, d'autres prenaient le chemin du Ghana, ou de la Guinée, ou du Mali ou du Burkina Faso, etc. (tableau 1). En dehors des cinq voisins immédiats de la Côte d'Ivoire, d'autres pays africains, plus ou moins lointains, ont reçu des réfugiés ivoiriens. En Guinée, c'est la région de Nzérékoré qui a accueilli les premiers réfugiés dès le mois de décembre. Dans l'un de ces rapports, l'UNICEF estimait à cette époque à 150 000, le nombre de réfugiés dans les cinq (5) pays limitrophes de la Côte

d'Ivoire. Pour les mêmes causes, 250 000 ressortissants de ces pays ont quitté la Côte d'Ivoire pour leur pays d'origine. Quelques 20 000 ressortissants d'autres pays ont regagné leur pays également, sans compter les ressortissants des autres continents qui ont quitté la Côte d'Ivoire par leurs propres moyens ou par le biais de leurs ambassades ou par celui de la force française en Côte d'Ivoire.

Aux dires des organisations humanitaires, les réfugiés arrivaient dans les centres d'accueil, après avoir marché plusieurs jours sans une quantité suffisante d'eau et de nourriture. Ils atteignaient ces points de transit en général très fatigués, malades pour certains d'entre eux ; d'où la nécessité de leur apporter une aide d'urgence alimentaire et non alimentaire, y compris le soutien moral et les médicaments.

Photo 5 : Réfugiés de Côte d'Ivoire à leur arrivée au Libéria



Source : UNHCR/J. Katunda

Tableau 1 : Evolution de l'effectif des réfugiés ivoiriens par pays suite à la crise postélectorale

Pays de résidence	14 juillet 2011	28 juillet 2011	11 août 2011
Libéria	149 142	153 995	171 362
Guinée	2397	1879	2515
Burkina Faso	118	118	118
Mali	955	966	969
Ghana	17023	17159	17159
Togo	3737	3803	4295
Bénin	546	563	569
Niger	38	38	96
Nigéria	106	130	130
Sénégal	64	58	58
Guinée Bissau	34	65	65
Gambie	65	65	94
Siéra Leone	4	54	62
TOTAL	174 229	178 893	197 493

Source : Constitué à partir des informations du UNHCR

En guise de conclusion

Les conflits internes, de plus en plus fréquents sur le continent africain, sont de véritables problèmes de population. Au-delà des souffrances physiques et morales endurées par les personnes déplacées, c'est tout l'appareil économique du pays qui est touché si la crise est d'une grande ampleur comme celle de la Côte d'Ivoire. Dans le cas qui nous concerne, plus d'une décennie de crise a altéré sérieusement les acquis d'une trentaine d'années de développement. Aucun domaine socioéconomique et culturel n'y échappe : la santé, l'éducation, l'emploi des jeunes, etc. sont touchés à des degrés divers.

La crise postélectorale, a jeté plus d'un million de personnes hors de leurs domiciles, certains ont quitté le pays, d'autres ont changé de quartier ou de ville ou de région. En ce qui concerne les déplacés internes, des structures d'accueil n'ayant pas été prévues, ils se sont retrouvés dans des situations difficiles, que ce soit dans les centres de transit ou dans les ménages d'accueil. Quant aux réfugiés, ils ont également vécu leur lot de souffrances malgré la présence de l'aide humanitaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Atul Khare** : Côte d'Ivoire: Près d'un million de personnes ont fui le pays, 26 mars 2011
- afriqinfos : CI, 2011 débute dans l'incertitude et la tension, le 01/01/2011
- afriqinfos : Gbagbo accuse l'Onuci d'avoir «tiré sur des civils», le 02/01/2011
- Avis aux médias : Davantage de réfugiés ivoiriens arrivent au Libéria par crainte de violences politiques ; articles d'actualité, 28 décembre 2010
- KOFFI N. et al, 2006 : Enquête sur les conditions de vie et de retour des personnes déplacées internes (PDI)
- OCHA : Côte-d'Ivoire : Postélectoral crisis ; Humanitarian report n°3, 30 december 2010
- UNHCR : Côte d'Ivoire, des milliers de réfugiés ivoiriens en fuite, accusations postélectorales de Laurent Gbagbo ; articles d'actualités: 28 décembre 2010
- UNHCR : Les tensions postélectorales poussent 2 000 Ivoiriens à fuir vers le Libéria et la Guinée ; articles d'actualité, 10 décembre 2010
- UNHCR : Le HCR va établir un camp de réfugiés au Libéria, alors que les Ivoiriens continuent de fuir ; Articles d'actualité, 31 décembre 2010
- UNICEF : Rapport du 1er Janvier 2011
- UNHCR : Côte d'Ivoire : Le HCR reprend la distribution d'aide aux déplacés à Duékoué, 08 avril 2011
- UNHCR : Aperçu opérationnel sous-régional 2010 ; Afrique occidentale, fiche pays.
- Violences postélectorales : 19.120 Ivoiriens réfugiés au Liberia, selon l'ONU , le 29 décembre 2010